



ÔTE-TOI DE NOTRE SOLEIL !

LA LUTTE CONTRE LE PROJET

« SAINT-LOUIS-SUR-LE-PARC »

Bernard Vallée, membre fondateur du Comité logement Saint-Louis, lauréat Prix SHP Engagement 2019 (aujourd'hui Comité logement du Plateau Mont-Royal) et animateur à Montréal Explorations.

« Ô te-toi de mon soleil ! » répliqua Diogène, depuis son tonneau, en réponse à Alexandre le Grand qui lui proposait de lui donner ce qu'il voulait. Au début de 1974, c'est ce qu'ont dit en substance des résidents des alentours du square Saint-Louis à la compagnie qui avait déposé à la Ville de Montréal un projet de deux hautes tours, juste au sud du square qu'elles auraient mis à l'ombre. Quelques mois plus tard, alors que le projet est encore à l'étude, le Comité logement Saint-Louis mobilise le quartier contre « l'envahisseur » par une grande fête populaire au cœur du square.

APRÈS AVOIR ACCUEILLI une somptueuse villa à partir de 1830, le site en question est occupé à partir de 1879 par l'édifice qui abritera des institutions d'enseignement. Après leur fermeture, le bâtiment va tomber en 1964 entre les mains d'un entrepreneur montréalais et va être détruit par un incendie en 1968 (voir l'article d'Huguette Loubert dans le Bulletin du printemps 2012, vol. 7, n°. 1).

JUSQU'EN 2003, année de l'acquisition du terrain par la société qui y a développé l'actuel édifice résidentiel « Le 333 Sherbrooke », au moins cinq projets ont été déposés... et refusés. Parmi eux, le projet de la société suisse Procan Finanz, nommé par le promoteur « Saint-Louis-sur-le-parc », a suscité en 1974 un important mouvement d'opposition citoyen.

CE SONT DES RÉSIDENT-E-S du square Saint-Louis qui sonnent l'alarme en mars 1974. Ils mettent sur pied le *Comité pour la défense du carré Saint-Louis* qui fait connaître ses revendications lors d'une conférence de presse le 10 mars 1974. Si le projet initial de tours de 35 étages de la firme européenne a été rejeté, le Service d'habitation et d'urbanisme a recommandé au comité exécutif de la Ville l'autorisation de la construction de



deux tours de 23 étages, l'une pour des bureaux, l'autre pour l'habitation, grâce à une interprétation contestable de la réglementation.

À LA CONFÉRENCE DE PRESSE, à laquelle participent de célèbres résidents du square, le poète Gaston Miron et la chanteuse Pauline Julien, la porte-parole Michèle Jodoin Keaton dénonce le projet dont l'ombre des hautes tours noierait le square et dont l'accès et la rue Henri-Julien (de 500 à 600 voitures par jour) menacerait la sécurité des usagers de l'espace vert. On demande au comité exécutif de la Ville de préserver ce milieu



(Le Devoir et La Presse, 11 mars 1974. BANQ)

« à cause de son histoire, de sa qualité architecturale et de sa vie de quartier ». On compte aussi s'adresser au ministre des Affaires culturelles pour qu'il décrète « ensemble historique » le quadrilatère formé par les rues Sherbrooke, des Pins, Saint-Denis et l'avenue Laval.

À CETTE ÉTAPE, les opposants ne rejettent pas tout projet sur le site, mais veulent qu'on y apporte des transformations majeures. Ils présentent un contre projet, un édifice de 17 étages plus respectueux des règlements municipaux, dont l'accès se ferait par les artères Sherbrooke et Saint-Denis.

DEUX MOIS PLUS TARD, alors que le sort du site n'est pas encore décidé, le Comité logement Saint-Louis s'engage dans la bataille. Pour la jeune organisation, il n'est pas question d'amender le projet, mais de refuser tout projet immobilier qui ne corresponde pas aux besoins des résidents à faibles revenus du quartier.

QUELQUES MOIS PLUS TÔT, des membres de plusieurs groupes communautaires et quelques citoyens fondaient le Comité logement Saint-Louis pour développer des interventions autant au niveau des droits des locataires, qu'au niveau de la lutte à la spéculation immobilière et à la détérioration de l'habitat. Il s'imposait de s'opposer à un projet jugé antisocial, nuisible au plan urbain et menaçant le patrimoine.



Affiche pour la manifestation du 1^{er} juin 1974 au square Saint-Louis. Graphisme, Bernard Vallée.

LA MANIFESTATION-FÊTE POPULAIRE du samedi 1^{er} juin 1974 fut le véritable acte de naissance du Comité logement qui affichait ses couleurs pour la première fois. D'immenses banderoles ont été accrochées sur une palissade de la rue Saint-Denis à l'angle de la rue Sherbrooke, ainsi que dans le square. L'Atelier de design communautaire réalisa une immense structure gonflable en vinyle et *duck tape* représentant le dragon de la spéculation. Après les discours et harangues d'usage, Raymond Lévesque nous a fait l'honneur de quelques chansons.



Bernard Vallée, un des organisateurs de la manifestation au square Saint-Louis. (Photo, Laurier Rancourt)



Banderole du Comité logement Saint-Louis au square Saint-Louis, le 1^{er} juin 1974. (Photos, Laurier Rancourt)

IL EST EXTRÊMEMENT DIFFICILE d'évaluer le rôle des différentes formes de mobilisation dans le succès du mouvement d'opposition au projet. En novembre suivant, le jeune parti municipal progressiste, le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM), entra à l'hôtel de ville avec 18 sièges sur 55. Le RCM occupe même les trois sièges de conseillers du district Saint-Louis et Bob Keaton, un des fondateurs du Comité de défense du carré Saint-Louis, devient conseiller du district Côte-des-Neiges. Le RCM réussit à faire voter un règlement limitant à neuf étages tout nouvel édifice de la rue Sherbrooke.